



## La mise en place de la « ZFE-m » en Ile-de-France ne doit pas se faire sans les professionnels et les acteurs économiques

Paris, le 18 novembre 2022 - Le 25 octobre dernier, M. Christophe BECHU, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et M. Clément BEAUNE, Ministre des Transports, ont annoncé l'instauration d'un comité de suivi semestriel réunissant les élus et décideurs des collectivités concernés par ce type de dispositif.

La plus grande « ZFE-m » est déjà une réalité en Ile-de-France : elle concerne le Grand Paris avec ses 77 communes à l'intérieur de l'A86, et impacte très directement les professionnels qui exercent leur activité sur le territoire métropolitain, soit plus de 100 000 entreprises franciliennes.

Les professionnels ont pris note des dernières déclarations de la Métropole du Grand Paris concernant un probable report de la prochaine étape de la ZFE-m Métropolitaine, interdisant les véhicules Crit'Air 3, à l'automne 2024 après les Jeux Olympiques et Paralympiques. Ils se félicitent d'une prise de conscience des pouvoirs publics sur les difficultés de mise en œuvre du dispositif et sur la nécessité de l'adapter tout en mettant en œuvre des mesures d'accompagnement ciblées.

C'est dans cet état d'esprit que, les acteurs économiques formulent une série de propositions pour adapter les mesures et faciliter les mutations :

- Revoir le calendrier futur du déploiement de la ZFE-m et que celui-ci fasse l'objet d'une concertation avec les représentants des professionnels concernés;
- Donner des garanties aux entreprises qui feront des choix technologiques engageant de lourds investissements à moyen terme;
- \_ Créer des incitations, notamment fiscales, en faveur des énergies alternatives pour les rendre plus compétitives ;
- Permettre l'accès aux bio-carburants (B100, HVO, ...) en termes de livraison sur la voie publique et fiscalité ;
- Accorder le statut de Crit'Air 1 aux VUL et poids lourds Diesel EURO 6;
- Pour les poids lourds : créer une exception et un report de l'interdiction de la vignette Crit'Air 3 en raison de leur durée d'amortissement (8 à 10 ans, et parfois plus);
- \_ Créer un plan de soutien en adéquation avec les besoins des entreprises.

Résolument engagés dans la transition écologique, les acteurs économiques franciliens partagent, aux côtés des pouvoirs publics et des citoyens, la volonté de réduire leur impact environnemental sans mettre à l'arrêt leur activité.

Pour atteindre ces objectifs, tout en soutenant le développement des entreprises, les acteurs économiques appellent à une concertation, et à la mise en place d'un lieu d'échange pérenne pour identifier en amont les problématiques des entreprises et partager les solutions pour atteindre les objectifs finaux poursuivis par la ZFE-m sur le territoire francilien.



Dominique RESTINO Président CCI PARIS IDF



Francis BUSSIERE Président CMA IDF



Bernard COHEN-HADA Président CPME PARIS IDF





Patrick RAME Président FFB REGION IDF (78-91-95)



Jacques CHARTON
Président
FIB IDF



Pauline MARTIN Déléguée Régionale FNTR IDF



José RAMOS Président FRTP IDF



Yann VIGUIE Secrétaire Général OTRE IDF



Jean-Marie KERHERNO Président SCOP BTP IDF



Jean-Marie PREVOSTEAU Président UNEP IDF



William de LUMLEY Président UNICEM IDF

## **CONTACT PRESSE:**

Olivier GARRIGUE, Secrétaire Général Tél: 01 47 66 01 23, Mail: idf1@fntp.fr